



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 60824

Texte de la question

M. Pierre Carassus attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les préoccupations et les attentes exprimées par certains usagers des archives. Ces inquiétudes portent notamment sur la mise en oeuvre des récentes décisions relatives à nos archives, décisions dont le conseiller Braibant avait souligné, dès son rapport de 1996, l'urgence et qui pourtant restent encore aujourd'hui à l'état de somnolence. Dès lors, il lui demande de bien vouloir lui indiquer où en est le projet de réforme sur ce sujet ainsi que celui qui lui est étroitement lié, à savoir la construction d'une cité des archives adaptée aux exigences actuelles de notre société. Aussi, il souhaiterait connaître les dispositions qu'elle entend prendre pour mettre un terme aux menaces qui pèsent sur l'avenir de nos archives et ainsi lever les légitimes inquiétudes de nos concitoyens et plus particulièrement celles des chercheurs, historiens et étudiants.

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire, il est précisé que les conditions difficiles de fonctionnement des archives nationales qu'il relève sont dues en particulier à la saturation et à l'inadaptation des locaux. Toutefois il est à souligner qu'en dépit de cette situation, les archives nationales continuent à remplir leurs missions essentielles, et notamment celle de communication au public des documents constitutifs de notre patrimoine historique. Il n'en demeure pas moins que la construction d'un nouveau centre pour les archives nationales est une nécessité et le ministère de la culture est déterminé à faire avancer ce dossier. Les éléments techniques permettant au Gouvernement de prendre une décision à cet égard sont en cours de rassemblement et seront disponibles d'ici à l'été.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Carassus](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60824

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2001, page 2663

Réponse publiée le : 25 juin 2001, page 3668